Salles de cinÃ©ma en AlgÃ©rie

Dossier El Watan -14/08/2007-

Salles de cinÃ©ma en AlgÃ©rie
Un patrimoine en dÃ©liquescence

Dossier El Watan -14/08/2007-

Sur lâ€™ensemble du territoire national, il est comptÃ© au lendemain de lâ€™indÃ©pendance 450 salles de cinÃ©ma. Un parc cinÃ©matographique enviable Ã lâ€™Ã©poque. Soumis Ã une multitude de politiques et de mesures de gestion et de tutelles, il sâ€™effiloche au fil des ans.

En effet, une partie de cet hÃ©ritage a disparu, des salles menacent ruine, dâ€™autres sont fermÃ©es. Comme beaucoup de ces espaces se sont transformÃ©s en lieux de dÃ©bauche on ont changÃ© de vocation. Entre temps, dans la plupart des salles qui demeurent exploitÃ©es, le film en 35 mm a disparu pour cÃ©der la place Ã la vidÃ©o. Cette situation dÃ©sastreuse rÃ©sulte dâ€™un long processus de destruction qui remonte Ã plus de quarante ans. Nationalisation des salles En 1963, de hauts responsables de lâ€™Etat algÃ©rien soulÃ¨vent pour la premiÃ¨re fois la question de la nationalisation du secteur du cinÃ©ma. Le 19 aoÃ»t 1964, le prÃ©sident Ahmed Ben Bella proclame la nationalisation des salles de spectacles. DÃ©cision lÃ©galisÃ©e par le dÃ©cret 64-41 du 19 aoÃ»t 1964. Lequel confie en parallÃ¨le la gestion de ce parc au Centre national du cinÃ©ma algÃ©rien (CNCA). Ce dernier est dissous en 1967 et ses attributions sont confiÃ©es aux communes, au Centre algÃ©rien de la cinÃ©matographie (CAC) et Ã lâ€™Office national pour le commerce et lâ€™industrie cinÃ©matographiques (ONCIC). En cette mÃªme annÃ©e, les communes obtiennent le droit Ã lâ€™exploitation des fonds de commerce de spectacles cinÃ©matographique. Les initiateurs de telles mesures pensent que ces espaces peuvent constituer une source financiÃ¨re supplÃ©mentaire pour ces localitÃ©s. NÃ©anmoins, avec les annÃ©es qui passent il est constatÃ© que ce parc est devenu un fardeau financier pour les instances locales. En 1983, une circulation interministÃ©rielle autorise les particuliers Ã gÃ©rer ces salles. Ainsi, les APC cÃ¨dent en location Ã ces derniers ce patrimoine quâ€™elles ont hÃ©ritÃ© depuis 1967 Ã des prÃ©tendants privÃ©s. Sombre constat De par cette mesure, elles se dÃ©barrassent dâ€™une source de dettes qui aurait pu Ãªtre comme il est prÃ©tendu initialement un crÃ©neau Ã exploiter pour crÃ©er des richesses. Aujourdâ€™hui, face au dÃ©sastre gÃ©nÃ©rÃ© par de telles visions de gestion, les instances concernÃ©es, Ã commencer par les APC, prennent des initiatives pour rÃ©habiliter des espaces qui rÃ©sistent encore aux vicissitudes du temps et aux inepties humaines. Mais que reste-t-il de ce parc ? Quel est son Ã©tat actuel ?

Amnay Idir

Un parc cinÃ©matographique sous perfusion

De lâ€™indÃ©pendance Ã ce jour, toutes les politiques et les mesures prises par les pouvoirs publics quant Ã la gestion et Ã lâ€™exploitation des salles de cinÃ©ma se sont soldÃ©es par des Ã©checs aux consÃ©quences dÃ©sastreuses.AAlger, en effet, des salles ont disparu, dâ€™autres ont changÃ© de vocation, et plusieurs menacent ruine.

Ce qui reste opÃ©rationnel de ce patrimoine sâ€™est transformÃ©, en partie, en lieux de dÃ©bauche. Dans la majoritÃ© des salles, la projection en 35 millimÃ¨tres a disparu. Dâ€™oÃ¹ le recours Ã la vidÃ©o. Quant Ã la qualitÃ© des films projetÃ©s, elle incite souvent Ã la perversitÃ©. Comment se fait-il que ces salles se sont retrouvÃ©es dans cette situation, indigne mÃªme dâ€™une bauge ? Que reste-t-il de ce patrimoine ?

Que font, aujourdâ€™hui, les instances concernÃ©es pour sauver et rÃ©habiliter ce qui reste dâ€™un long processus de destruction ? Un processus qui fait dâ€™Alger la nÃ©cropole du cinÃ©ma. De triste mÃ©moire, câ€™est le 25 aoÃ»t 1963 que lâ€™Etat Ã©voque pour la premiÃ¨re fois la question de la nationalisation du secteur du cinÃ©ma. Le 19 aoÃ»t 1964, le prÃ©sident Ahmed Ben Bella proclame la nationalisation des salles de spectacles. Le dÃ©cret 64-41 du 19 aoÃ»t 1964 lÃ©galise cette dÃ©claration et confie la gestion des salles au Centre national du cinÃ©ma algÃ©rien (CNCA). Ce dernier est dissous par ordonnance, en mars 1967. Ses attributions sont rÃ©parties sur trois instances, Ã savoir les communes, le Centre algÃ©rien de la cinÃ©matographie (CAC) et lâ€™Office national pour le commerce et lâ€™industrie cinÃ©matographique (ONCIC). Ainsi, en cette mÃªme annÃ©e, les communes obtiennent par voie de dÃ©cret le droit Ã lâ€™exploitation des fonds de commerce de spectacles cinÃ©matographiques(1). En 1983, une circulaire interministÃ©rielle (ministÃ¨res de la Culture, des Finances et de lâ€™IntÃ©rieur) autorise les particuliers Ã gÃ©rer ou Ã louer les salles de cinÃ©ma. Dans le cadre de cette mesure administrative, les APC cÃ¨dent en location Ã des prÃ©tendants privÃ©s une partie de cet hÃ©ritage quâ€™elles gÃ¨rent depuis 1967. Avec comme rÃ©sultat, des dettes difficiles Ã effacer. Or, ces espaces sont perÃ§us, initialement, comme sources de revenus supplÃ©mentaires pour ces instances locales. Que reste-t-il, aujourdâ€™hui Ã Alger, de ces espaces ? Selon la directrice de la culture, de la wilaya dâ€™Alger, Mme BadiaÃ¢ Satour, il est comptÃ©, jusque-lÃ , dans la capitale soixante salles de cinÃ©ma, 90 % appartenant aux APC. Le reste relÃ¨ve du ministÃ¨re de la Culture et de la propriÃ©tÃ© privÃ©e. Cependant, trente de ces salles seulement sont exploitÃ©es. La projection vidÃ©o est utilisÃ©e dans vingt salles. Pour les dix restantes Â« dont les six salles sous tutelle du ministÃ¨re de la Culture, on a recours au 35 millimÃ¨tres Â». Concernant les trente autres salles, la mÃªme responsable dit quâ€™elles sont pour la majoritÃ© fermÃ©es. Quelques-unes sont converties Ã dâ€™autres vocations. Â« Il y a dix-neuf salles fermÃ©es appartenant aux APC, car, celles-ci, ne disposent pas de moyens financiers et humains pour les rÃ©habiliter. Il est enregistrÃ© aussi trois salles Ã lâ€™arrÃªt pour travaux et des salles fermÃ©es relÃ¨vent de la propriÃ©tÃ© privÃ©e. En parallÃ¨le, trois espaces cinÃ©matographiques sont convertis en salles des fÃªtes Â», constate-t-elle.

Les APC face au dÃ©sastre

La majeure partie de ce patrimoine se concentre dans la zone centre de la capitale, Ã savoir les APC de Belouizdad, Sidi Mâ€™hamed, Alger-Centre et Bab El Oued. Comment les responsables locaux de ces communes gÃ¨rent-ils cet hÃ©ritage ? Ont-ils pris des mesures pour le rÃ©habiliter ? RencontrÃ© Ã ce sujet, le vice-prÃ©sident de lâ€™APC de Belouizdad, chargÃ© de la construction et de lâ€™urbanisme, Tayeb Abdellah, rappelle quâ€™en octobre 2002, le parc cinÃ©matographique de sa commune disposait de trois salles. Il sâ€™agit du Ritz, le Stella, possession de lâ€™APC et le Roxy, une propriÃ©tÃ© privÃ©e. Â« Quand nous avons pris fonction, nous les avons trouvÃ©es toutes fermÃ©es. Elles Ã©taient dans un Ã©tat de dÃ©gradation avancÃ©e, surtout le Stella, classÃ© Ã la case rouge suite au sÃ©isme qui a frappÃ© le centre du pays en mai 2003. Â» Le mÃªme responsable annonce que les deux salles communales seront dÃ©molies pour y construire deux espaces cinÃ©matographiques multiservices. Ainsi, en plus des salles de projection Â« y seront amÃ©nagÃ©s des mÃ©diathÃ¨ques et autres supports Ã©ducatifs et culturels pour les jeunes de notre commune Â». Pour ce faire, poursuit le mÃªme interlocuteur, Â« nous avons publiÃ© des avis dâ€™appel dâ€™offres, en 2005, pour lâ€™opÃ©ration de dÃ©molition. La mÃªme annÃ©e, nous avons lancÃ© un concours national et international dâ€™architecture Â». Pour le Roxy, Â« nous nous sommes approchÃ©s de ses propriÃ©taires pour nous le vendre. Notre tentative nâ€™a pas abouti jusque-lÃ Â». De son cÃ´tÃ©, le prÃ©sident de lâ€™APC de Sidi Mâ€™hamed, Mokhtar Bourouina, prÃ©cise quâ€™en 1994, le patrimoine cinÃ©matographique de sa localitÃ© comptait six salles : lâ€™Afrique, le FranÃ§ais, le Sierra Maestra, le Musset, le CamÃ©ra et le Mondial, Ã©valuation Â« approuvÃ©e par les services concernÃ©s de la wilaya dâ€™Alger la mÃªme annÃ©e. Toutes ces salles appartiennent Ã lâ€™APC Â». NÃ©anmoins, quand Â« nous avons pris fonction, en 2002, nous nâ€™en avons trouvÃ© que cinq Â». En effet, le Mondial a Ã©tÃ© Â« vendu Ã un particulier. Celui-ci lâ€™a converti en local pour activitÃ©s commerciales. Mais dans les documents officiels de lâ€™APC, il est toujours classÃ© salle de cinÃ©ma. Car, il a Ã©tÃ© cÃ©dÃ© sans dÃ©libÃ©ration de lâ€™APC. Lâ€™opÃ©ration

de vente a Ã©tÃ© effectuÃ©e entre la fin 1989 et dÃ©but 1990 sous la base dâ€™un dÃ©sistement accordÃ© par deux responsables de lâ€™APC Ã lâ€™Ã©poque. Le cas le Mondial est un crime Â», relate le mÃªme responsable. En fÃ©vrier 2006, poursuit ce dernier, Â« nous avons tenu une session au niveau de notre APC pour assainir la situation du patrimoine immobilier communal. A cette occasion, nous avons demandÃ© aux services concernÃ©s de la wilaya dâ€™Alger de nous autoriser Ã rÃ©cupÃ©rer le Mondial ou de le soustraire du patrimoine communal Â». En 2003, selon la mÃªme source, les responsables locaux dÃ©cident de rÃ©cupÃ©rer les cinq salles en question, vu Â« la situation catastrophique dans laquelle elles se trouvent Â». Concernant Â« le Musset, le CamÃ©ra, lâ€™Afrique, le Sierra Maestra, ils sont gÃ©rÃ©s par des privÃ©s Â». Ainsi, Â« nous avons effectuÃ© les procÃ©dures administratives nÃ©cessaires tout en relevant les mauvaises conditions dâ€™hygiÃ¨ne et des dÃ©faillances techniques qui caractÃ©risent les lieux. Nous avons signalÃ© aussi les problÃ¨mes de non-respect du cahier de charges, de non-paiement des loyers et de la qualitÃ© des films projetÃ©s. Ensuite, nous avons envoyÃ© aux gÃ©rants des mises en demeure, en vain. Alors, nous avons fermÃ© ces salles et rÃ©siliÃ© les contrats. Les gÃ©rants ont portÃ© lâ€™affaire devant la justice mais nous avons obtenu gain de cause. Ils ont Ã©vacuÃ© les lieux en 2004. Nous avons rÃ©cupÃ©rÃ©, de ce fait, ces quatre salles. Elles sont fermÃ©es pour travaux. Dans quelques jours, nous rouvrirons le Sierra Maestra. Sa capacitÃ© dâ€™accueil est de 750 personnes Â». Reste le FranÃ§ais. Mokhtar Bourouina affirme quâ€™en 2002, ses prÃ©dÃ©cesseurs ont signÃ© un contrat de gestion avec la CinÃ©mathÃ¨que. Â« Sur les documents, le gÃ©rant est la CinÃ©mathÃ¨que. Mais dans la rÃ©alitÃ©, câ€™est une partie tierce qui sâ€™occupe de la gestion. Nous avons exposÃ© le problÃ¨me au niveau du ministÃ¨re de la Culture. Nous nâ€™avons pas eu de suite Ã ce jour Â», relÃ¨ve-t-il. Et dâ€™ajouter : Â« En 2006, nous avons dÃ©cidÃ© de rÃ©cupÃ©rer la salle suite Ã un PV Ã©tabli par un huissier de justice qui a signalÃ© lâ€™Ã©tat de dÃ©gradation de la salle devenue entre-temps un lieu de dÃ©bauche. Sur la base de ce document, nous avons notifiÃ© aux responsables de la CinÃ©mathÃ¨que la dÃ©cision de rÃ©siliation de contrat approuvÃ©e par le wali dÃ©lÃ©guÃ© de Sidi Mâ€™hamed. Dans quelques jours, nous rÃ©cupÃ©rerons la salle. Un bureau dâ€™Ã©tudes est dÃ©jÃ dÃ©signÃ© pour sâ€™occuper du dossier des travaux de rÃ©habilitation de le FranÃ§ais.

Que faire ?

A lâ€™APC dâ€™Alger-Centre, il est recensÃ© quinze salles. Il sâ€™agit dâ€™El Djamal, dâ€™Echabab (ex-Casino), dâ€™El Hayat (ex-le Luxe), de Midi-Minuit, du Douniazad, dâ€™El Hilal (ex-Triomphe), du Djurdjura, de lâ€™AlgÃ©ria (ex-Versailles), dâ€™Ethaqafa (ex-ABC), dâ€™El Khayyam, dâ€™Echihab (ex-Olympia), du Marivaux, du Baghdad (ex-Monaco), du Volontaire, (ex-RÃ©gent) et du Mitidja (ex-le Paris). Câ€™est ce quâ€™affirme le vice-prÃ©sident de lâ€™APC dâ€™Alger-Centre, chargÃ© de la culture et du social, Abdelhamid Rabia. Â« Nous ne comptons pas la salle le Capri qui appartient Ã lâ€™Ecole supÃ©rieure du commerce. Elle est, aujourdâ€™hui, fermÃ©e. Et Studio Aletti, propriÃ©tÃ© de lâ€™hÃ´tel Essafir Â», prÃ©cise ce dernier. Dâ€™aprÃ¨s le mÃªme responsable, douze de ces quinze salles appartiennent Ã lâ€™APC. Il sâ€™agit dâ€™El Djamal, Â« amÃ©nagÃ©e en salle de fÃªtes cÃ©dÃ©e par location Ã un particulier Â», du Marivaux Â« qui est fermÃ© Â», dâ€™Echabab et dâ€™El Khayyam qui Â« ont Ã©tÃ© rÃ©cupÃ©rÃ©s et actuellement en restauration Â». Suivent Echihab,le Baghdad, le Mitidja, El Hayat, El Hillal et le Djurdjura, lesquels Â« sont louÃ©s Ã des privÃ©s pour les exploiter Â». Quant Ã lâ€™Afrique et Ã Ethaqafa, Â« aprÃ¨s avoir Ã©tÃ© relouÃ©s, ils ont rouverts leurs portes. La restauration de ces deux espaces nous a coÃ»tÃ© une enveloppe de 17 milliards de centimes. On y utilise la projection numÃ©rique Â», indique le mÃªme interlocuteur. Concernant le Volontaire, le Midi-Minuit et le Douniazad, Â« ils sont fermÃ©s et relÃ¨vent de la propriÃ©tÃ© privÃ©e Â». Il affirme que les autoritÃ©s locales poursuivront leur opÃ©ration de rÃ©cupÃ©ration du parc cinÃ©matographique de la commune. Â« Cette opÃ©ration est menÃ©e dâ€™une maniÃ¨re progressive car cela demande des moyens financiers Ã©normes. En plus, il faut passer par la justice. Quand on nous restitue une salle, nous la rÃ©novons vu lâ€™Ã©tat de dÃ©gradation dans lequel elle se trouve. Câ€™est le cas de lâ€™Afrique et dâ€™Ethaqafa, les deux espaces que nous avons rÃ©cupÃ©rÃ©s et rÃ©novÃ©s jusque-lÃ , et mis en exploitation. Avant de les reprendre, ils Ã©taient dÃ©labrÃ©s. Nous ne les louerons plus Ã des particuliers. Nous avons crÃ©Ã©, en 2004 ; lâ€™Office pour la promotion culturelle et artistique (OPCA). Il est dotÃ© dâ€™un statut dâ€™EPIC

qui gÃ¨re, outre le patrimoine cinÃ©matographique de la commune, les bibliothÃ¨ques, les mÃ©diathÃ¨ques et les autres infrastructures culturelles locales. Câ€™est Ã cet office que nous avons confiÃ© la gestion et lâ€™exploitation de lâ€™Afrique et dâ€™Ethaqafa. Tous les autres espaces cinÃ©matographiques que nous reprendrons seront ainsi cÃ©dÃ©s Ã lâ€™OPCA, lequel a signÃ© une convention avec trois distributeurs de films. Â» La commune de Bab El Oued possÃ¨de un parc cinÃ©matographique comprenant neuf salles : le Maghreb (ex-Marignon), le Tamgout (ex-Plazza), la Perle, le VariÃ©tÃ©, le Lynx, le Suffren-Richelieu, le Realto, lâ€™Atlas (ex-Majestic), et le Mon cinÃ©. Il nâ€™y a que ce dernier qui est opÃ©rationnel. Les autres ont connu des destins divers. En effet, le Maghreb et le VariÃ©tÃ© sont fermÃ©s, la Perle est convertie en salle des fÃªtes, le Lynx est complÃ¨tement rasÃ© et amÃ©nagÃ© en placette. Aux alentours, des marchands ambulants vendent fruits et lÃ©gumes, et les chats errants en quÃªte de pitance, fouinent les amas dâ€™ordures. Le Suffren-Richelieu est dÃ©truit, le Realto est transformÃ© en siÃ¨ge pour une unitÃ© de la Protection civile. Lâ€™Atlas est fermÃ© pour travaux. le Tamgout reste lâ€™unique propriÃ©tÃ© de lâ€™APC mais sa vocation nâ€™est plus la mÃªme. Â« Câ€™est la seule salle que nous gÃ©rons. Elle est reconvertie en lieu dâ€™activitÃ©s culturelles et Ã©ducatives. On nâ€™y projette plus de films Â», fait savoir le vice-prÃ©sident de lâ€™APC de Bab El Oued, SmaÃ¯l Kadri.

(1) DÃ©cret nÂ°67-53 du 17 mars 1967, relatif Ã la concession aux communes de lâ€™exploitation des fonds de commerce de spectacles cinÃ©matographiques.

Amnay Idir

Une nouvelle politique sâ€™installe

Au lendemain de lâ€™indÃ©pendance, on comptait 450 salles de cinÃ©ma Ã travers le territoire national. Le prÃ©sident de la RÃ©publique de lâ€™Ã©poque avait dÃ©cidÃ© de nationaliser les fonds de commerce cinÃ©matographiques par le dÃ©cret 67-53 du 19 aoÃ»t 1964.

Les salles sont alors confiÃ©es au Centre national de cinÃ©matographie. Dans ces annÃ©es-lÃ , le cinÃ©ma algÃ©rien connaÃ®tra ses annÃ©es de gloire avec une production fÃ©conde et de haut niveau, ajoutÃ© Ã cela lâ€™importation de plus dâ€™une centaine de films par an. AprÃ¨s la dissolution du CNC en 1967, câ€™est lâ€™Office national pour le commerce et lâ€™industrie cinÃ©matographique (ONCI) qui reprend les rÃªnes. Au dÃ©but des annÃ©es 1980, les 250 salles restantes sont concÃ©dÃ©es Ã des gestionnaires privÃ©s. La plupart des exploitants projettent des vidÃ©o chassant ainsi le 35 mm, dÃ©courageant les familles qui se rabattent sur la parabole, la vidÃ©o et les DVD. Dâ€™autres exploitants ont en fait des fast-foods et des lieux de dÃ©bauche. En 2000, des actions en justice sont engagÃ©es par les communes pour la rÃ©cupÃ©ration des salles dÃ©tournÃ©es. Certaines APC initient une politique culturelle ayant pour devise la rÃ©habilitation des productions du 35 mm. En 1968, les pouvoirs publics tentent de parer Ã ce marasme en louant 55 salles aux communes. Une deuxiÃ¨me rÃ©trocession aux privÃ©s est initiÃ©e en 1994, mais les exploitants ne savent plus Ã quel saint se vouer tant le statut est flou. Au lendemain de la dissolution des entitÃ©s publiques du cinÃ©ma (CAAIC, ENPA et lâ€™ANAF), plusieurs professionnels du 7e art ont tentÃ© de tirer la sonnette dâ€™alarme. Lâ€™association LumiÃ¨re a tentÃ© de lutter contre le piratage et la vidÃ©o mais en vain. Son succÃ¨s a rÃ©sidÃ© dans la rÃ©cupÃ©ration du matÃ©riel cinÃ©matographique des entreprises dissoutes. Devant cet Ã©tat de fait des plus dÃ©plorables, la ministre de la Culture, Khalida Toumi, a dÃ©cidÃ© de rÃ©cupÃ©rer lâ€™ensemble des salles Ã travers le territoire national. De ce fait, plusieurs acteurs du secteur ont Ã©tÃ© concertÃ©s pour lâ€™Ã©laboration du nouveau dispositif lÃ©gislatif relatif Ã lâ€™activitÃ© cinÃ©matographique. La directrice du dÃ©partement du dÃ©veloppement et de la promotion des arts, Mme Bencheikh, rÃ©vÃ¨le que cela fait deux ans quâ€™a Ã©tÃ© mis sur pied un avant-projet de loi qui, a priori, rÃ©gulera lâ€™activitÃ© cinÃ©matographique au niveau du financement, de la production, de lâ€™organisation, de la profession, de la distribution et de lâ€™exploitation des salles de cinÃ©ma. En effet, Ã la suite de trois journÃ©es dâ€™Ã©tudes et dâ€™un

atelier, organisÃ©s en 2005, les dolÃ©ances des professionnels ont Ã©tÃ© prises en considÃ©ration. Une commission a Ã©tÃ© installÃ©e pour Ã©laborer les grandes lignes de la mouture en question. CrÃ©e en 2004, le Centre national du cinÃ©ma et de lâ€™audiovisuel Cnca, sera dotÃ© avec la future loi, dâ€™autres missions de contrÃ´le de lâ€™activitÃ© cinÃ©matographique dans tous ses volets, dont, entre, autres la production et lâ€™exploitation. Le Cnca devra disposer dâ€™un certain nombre dâ€™infrastructures, matÃ©riels et humains appropriÃ©s. Pour sa part, la CinÃ©mathÃ¨que algÃ©rienne, qui sâ€™est toujours occupÃ©e de la prÃ©servation des copies et de la diffusion des films dans les salles de cinÃ©ma, sera concernÃ©e par cette nouvelle loi avec, en prime, dâ€™autres missions Ã sa charge comme le contrÃ´le, la distribution, la formation et le dÃ©veloppement laboratoire. La CinÃ©mathÃ¨que dâ€™Alger Ã lâ€™image des treize autres cinÃ©mathÃ¨ques du pays sera prochainement rÃ©novÃ©es. Un budget assez consÃ©quent a Ã©tÃ© allouÃ© Ã cet effet. En plus de lâ€™aspect loi, le ministÃ¨re en a fait son cheval de bataille pour la rÃ©cupÃ©ration des salles de cinÃ©ma auprÃ¨s des collectivitÃ©s locales. On dÃ©nombre actuellement 257 salles au niveau des APC, 26 auprÃ¨s des privÃ©s, 25 dÃ©pendant du ministÃ¨re de la Culture et 5 salles affiliÃ©es au ministÃ¨re de la Jeunesse et des Sports, au ministÃ¨re du Tourisme et Ã lâ€™Institut national dâ€™hydraulique de BoumerdÃ¨s. Notre source indique que huit salles de cinÃ©ma ont pu Ãªtre rÃ©cupÃ©rÃ©es dans le cadre du programme spÃ©cial pour le dÃ©veloppement des rÃ©gions du Sud, initiÃ© lâ€™annÃ©e derniÃ¨re par le prÃ©sident de la RÃ©publique. Citons la rÃ©cupÃ©ration de la salle de cinÃ©ma Sadrata de Ouargla qui a Ã©tÃ© transformÃ©e, depuis quelques annÃ©es, en salle des fÃªtes, ou encore lâ€™achÃ¨vement et lâ€™Ã©quipement de la cinÃ©mathÃ¨que El-Khrouss de BÃ©char. Cette derniÃ¨re Ã©tait fermÃ©e depuis plus de deux dÃ©cennies. Afin de faciliter la rÃ©cupÃ©ration de lâ€™ensemble des salles, la coopÃ©ration des walis a Ã©tÃ© sollicitÃ©e. Il est Ã noter que la mouture de la loi devant rÃ©gir le nouveau dispositif lÃ©gislatif est en lecture auprÃ¨s du secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral du gouvernement. Sâ€™il venait Ã Ãªtre avalisÃ©, il sera soumis au conseil du gouvernement pour une Ã©ventuelle approbation. Notre source tient Ã prÃ©ciser que le plus important dans cette loi, câ€™est quâ€™en parallÃ¨le, elle combattra le piratage et les projections vidÃ©o. Â« Cette loi permettra de renflouer les caisses et de protÃ©ger les distributeurs. Â» Il est Ã noter que le Fdatic dÃ©tient un fonds spÃ©cial et est alimentÃ© par la billeterie qui Ã©tait inexistante depuis des annÃ©es. Cependant, au cours de cette annÃ©e, dix-huit films ont Ã©tÃ© rÃ©alisÃ©s grÃ¢ce au Fdatic et non grÃ¢ce au budget concernant la manifestation Â« Alger, capitale de la culture arabe Â». Le ministÃ¨re des Finances se serait engagÃ© pour subventionner, sur une pÃ©riode de quatre ans jusquâ€™en 2009, le projet du ministÃ¨re de la Culture. Ce dernier entend bien revenir sur les modes de gestion pragmatiques : cÃ©der les salles Ã des privÃ©s, Ã la seule condition de sâ€™en tenir Ã un cahier des charges Ã©laborÃ© par le Cnca, et alimenter le fonds dâ€™aide Ã la production audiovisuelle via les recettes de la billeterie.

Nacima Chabani

ExpÃ©rience dâ€™un gÃ©rant

En 1983, une circulaire interministÃ©rielle (ministÃ¨res de la Culture, des Finances et de lâ€™IntÃ©rieur) autorise les particuliers Ã gÃ©rer ou Ã louer les salles de cinÃ©ma.

Dans ce cadre, les responsables locaux cÃ¨dent en location une partie du parc cinÃ©matographique Ã des prÃ©tendants. La salle de cinÃ©ma le Mitidja en fait partie. Elle est cÃ©dÃ©e Ã deux gÃ©rants. Comment ont-ils trouvÃ© cette salle ? Dans quelles conditions travaillent-ils ? Ce sont, entre autres, des questions posÃ©es Ã lâ€™un des gÃ©rants rencontrÃ©s sur les lieux. Il rappelle quâ€™il a pris la salle en main en 1986. Â« Elle Ã©tait dans un Ã©tat dÃ©labrÃ©. Sa capacitÃ© dâ€™accueil est de 500 places. Jâ€™ai effectuÃ© des travaux de rÃ©fection. Jâ€™ai tout refait y compris le toit, lâ€™Ã©cran, les chaises, les sanitaires et lâ€™Ã©lectricitÃ©. Je ne mâ€™attendais pas Ã lâ€™Ã©poque Ã la dissolution de lâ€™Office national pour le commerce et lâ€™industrie du cinÃ©ma (Oncic) qui approvisionnait jusque-lÃ les salles en films. Pourtant je connais bien le secteur du cinÃ©ma oÃ¹ jâ€™y travaille depuis 1966 Â», explique-t-il.

CrÃ©Ã© en 1988, le Centre algÃ©rien de lâ€™art et de lâ€™industrie cinÃ©matographique (Caaic) a la mÃªme mission que lâ€™Oncic. En crise, il finit par Ãªtre dissous en 1998. Â« Jâ€™ai arrÃªtÃ© de travailler pendant deux ans car le Caaic ne disposait pas de films pour nous approvisionner Â», ajoute-t-il. Aujourdâ€™hui, indique le mÃªme interlocuteur, faute de films en 35 mm , on utilise le support vidÃ©o. Â« Je suis obligÃ© de recourir Ã la vidÃ©o pour travailler dâ€™autant que jâ€™ai des charges Ã couvrir, Ã commencer par le loyer fixÃ© Ã 33 millions de centimes par annÃ©e. Je programme deux sÃ©ances avec deux films chaque jour. Jâ€™Ã©coule 60 Ã 70 billets et parfois cent la journÃ©e. Le week-end, je travaille mieux, avec 150 Ã 200 billets vendus durant la journÃ©e Â». Selon lui, il nâ€™existe pas de cinÃ©philes ni de culture du cinÃ©ma. Â« Si je ramÃ¨ne un film classique, personne ne viendra le voir. Dans les annÃ©es 1960 et 1970 on organisait des avants-premiÃ¨res avec dÃ©bats. De nombreux acteurs et rÃ©alisateurs Ã©trangers y participaient. Par rapport Ã ces deux dÃ©cennies, nous accusons un recul de cent ans Â», constate-t-il. Nous avons tentÃ© en vain de rencontrer dâ€™autres gÃ©rants.

A. I.

Ahmed Hocine. (EX-Directeur de la cinÃ©mathÃ¨que algÃ©rienne)
Â« La destruction a commencÃ© en 1964 Â»

Membre fondateur de la CinÃ©mathÃ¨que algÃ©rienne(1) dont il est directeur de 1965 Ã 1979, Ahmed Hocine est un des tÃ©moins des pÃ©ripÃ©ties vÃ©cues par le cinÃ©ma algÃ©rien post-indÃ©pendance. Il quitte Â« volontairement Â» la direction de la cinÃ©mathÃ¨que. En 1992, il prend sa retraite. Cependant, il est rappelÃ© en 1994 au Centre algÃ©rien de lâ€™art et de la lâ€™industrie cinÃ©matographique (CAAIC), alors en crise. Il dÃ©missionne en 1996. Le CAAIC est dissous en 1998. Il a vÃ©cu dix ans. Dans cette courte entrevue, Ahmed Hocine nous livre son constat sur le parc cinÃ©matographique algÃ©rien.

Le parc cinÃ©matographique algÃ©rien est dans une situation catastrophique au point oÃ¹ une partie de ce patrimoine a disparu...

AprÃ¨s lâ€™indÃ©pendance, nous avons un parc enviable. A Alger, Ã titre dâ€™exemple, on a recensÃ© 54 salles de cinÃ©ma. Elles sont dotÃ©es de toutes les commoditÃ©s. Le processus de destruction de ces dalles a commencÃ© en 1964. Cette annÃ©e-lÃ , le prÃ©sident Ben Bella proclame la nationalisation de ce patrimoine â€“ une dÃ©cision Ã courte vue â€“ La mÃªme annÃ©e, il crÃ©e le Centre national du cinÃ©ma algÃ©rien (CNCA) qui a pour mission la distribution, la production, la formation et surtout assurer lâ€™Ã©quipement des salles de cinÃ©ma. Nos responsables Ã lâ€™Ã©poque croyaient quâ€™avec les recettes des salles, nous lancerons le cinÃ©ma algÃ©rien. Avec le temps, ils se sont rendu compte quâ€™il faut des moyens financiers Ã©normes pour cela. En 1966, jâ€™ai assistÃ© au ministÃ¨re de lâ€™IntÃ©rieur Ã une rÃ©union interministÃ©rielle pour dÃ©battre de lâ€™idÃ©e relative Ã la concession aux communes de lâ€™exploitation des fonds de commerce de spectacles cinÃ©matographiques. idÃ©e Ã laquelle je me suis opposÃ©. Jâ€™ai dit quâ€™il y a un risque Ã courir quant Ã rendre effective une telle vision. AprÃ¨s mon intervention, un responsable mâ€™a dit que le ministÃ¨re de lâ€™Information â€“ ma tutelle â€“ a dÃ©jÃ donnÃ© son accord pour cÃ©der les salles aux communes. Jâ€™Ã©tais sidÃ©rÃ©. Je me suis rendu compte que jâ€™ai parlÃ© pour rien. Ainsi sont cÃ©dÃ©s ces espaces aux communes. Ceux qui les gÃ¨rent nâ€™ont aucun rapport avec le cinÃ©ma. La fraude se dÃ©veloppe Ã cause, entre autres, des billetteries parallÃ¨les, alors que dans le passÃ©, il y avait des inspecteurs de contrÃ´le. La billetterie Ã©tait unifiÃ©e. Suivent les vols et la dÃ©gradation. Avec le temps, les responsables locaux constatent que ces salles deviennent pour eux un fardeau sur le plan financier. Ils cÃ¨dent alors ces espaces en location Ã des particuliers, une maniÃ¨re de sâ€™en dÃ©barrasser. Mais il faut beaucoup dâ€™argent pour se procurer des films Ã projeter. Des gÃ©rants ont amÃ©nagÃ© des gargotes en ces lieux pour vendre des casse-croÃ»tes. Des films pornographiques y sont projetÃ©s. Ainsi, ces salles se sont transformÃ©es en foyers de dÃ©bauche, des repÃ¨res de voyous. Durant toute cette pÃ©riode, rien nâ€™a Ã©tÃ© fait pour

mettre fin Ã une telle situation.

Est-il possible de sauver et de rÃ©habiliter, du moins, une partie de ce patrimoine ?

Les quarante ans de gestion dÃ©sastreuse du parc cinÃ©matographique algÃ©rien ont causÃ© la perte du rÃ©flexe dâ€™aller au cinÃ©ma. Les gens sont habituÃ©s Ã la tÃ©lÃ©vision. On se demande aujourdâ€™hui sâ€™il existe un public cinÃ©phile ? Sâ€™il existe, quâ€™est-ce quâ€™on lui propose comme films ? Avant, il y avait lâ€™Office national pour le commerce et lâ€™industrie cinÃ©matographique (ONCIC). Il sâ€™occupait, entre autres, de la distribution et de la production. Au dÃ©but, il a bien assumÃ© sa mission mais par la suite, il est devenu une source de corruption. Puis on a dÃ©cidÃ© de crÃ©er le Centre algÃ©rien de lâ€™art et de lâ€™industrie cinÃ©matographique (CAAIC)(2) qui avait les mÃªmes attributions que lâ€™ONCIC. Il finit par Ãªtre dissous. Aujourdâ€™hui, la rÃ©habilitation des salles nâ€™est quâ€™un coup dâ€™Ã©pÃ©e dans lâ€™eau, et relancer le cinÃ©ma exige de la rigueur et une vision Ã long terme. La situation actuelle me laisse sceptique.

A vous entendre, il est inutile de rÃ©habiliter les salles si lâ€™activitÃ© cinÃ©matographique nâ€™est pas relancÃ©e...

Dans le passÃ©, au moins 80% des films projetÃ©s sont importÃ©s. Les films Ã©trangers coÃ»tent cher. Entre-temps, lâ€™AlgÃ©rie nâ€™a pas produit beaucoup de films, car on nâ€™avait pas les moyens dâ€™en produire. En plus, il est nÃ©cessaire de prendre en considÃ©ration le critÃ¨re de qualitÃ©. Ainsi, que faire dâ€™un parc cinÃ©matographique si on est incapable de lâ€™approvisionner en films.

1) La CinÃ©mathÃ¨que algÃ©rienne est crÃ©Ã©e par lâ€™article 9 du dÃ©cret du 8 juin 1964 relatif au Centre national du cinÃ©ma algÃ©rien (CNCA). 2) Le CAAIC est crÃ©Ã© en 1988. Lâ€™arrÃªtÃ© portant dissolution du CAAIC est promulguÃ© le 25 novembre 1997 et prend effet le 1er janvier 1998.

Amnay Idir

Salles de cinÃ©ma Ã Oran
On fait tout sauf du cinÃ©ma

Â« En 1962, on dÃ©nombrait pas moins de 52 salles de cinÃ©ma Ã Oran, aujourdâ€™hui, leur nombre ne dÃ©passe pas les doigts dâ€™une seule main Â», dÃ©plore Mohamed AÃ¢oued, dÃ©lÃ©guÃ© Ã la culture Ã lâ€™APC dâ€™Oran et prÃ©sident de lâ€™Office de la culture et des arts (ex-Acvo).

E xception faite des trois ou quatre salles toujours dÃ©pendantes de la mairie et de la CinÃ©mathÃ¨que Â« Ouarsenis Â», aux mains du ministÃ¨re de la Culture, qui gardent plus ou moins leur fonction initiale, câ€™est le dÃ©sastre partout Â», affirme-t-il. Il nous cite en vrac toutes les atteintes graves portÃ©es aux salles de projection qui, jadis, faisaient la fiertÃ© de la citÃ© oranaise. Â« Nous Ã©tions les mieux servis en salles de cinÃ©ma Ã lâ€™Ã©chelle du pays et mÃªme les EuropÃ©ens nous enviaient notre patrimoine Â». 45 annÃ©es aprÃ¨s, câ€™est la dÃ©solation totale. Tout le monde en parle mais personne ne lÃ¨ve le petit doigt. Une virÃ©e du cÃ´tÃ© des salles qui Ã©chappent Ã lâ€™autoritÃ© communale, nous Ã©difie, sur lâ€™ampleur des dÃ©gÃ¢ts. Câ€™est lâ€™hÃ©catombe et le mot nâ€™est pas assez fort. Il y a, dâ€™abord, les salles qui ont changÃ© totalement de vocation et qui ont Ã©tÃ© transformÃ©es par un tour de passe-passe administratif, dont seuls sont capables les bureaucrates, en espaces commerciaux divers. En ces lieux dÃ©finitivement soustraits Ã la culture du loisir, on y trouve de tout, des ateliers de confection dâ€™habits Ã la menuiserie, de la tÃ´lerie Ã la vente de casse-croÃ»te douteux et mÃªme Ã la vente dâ€™eau supposÃ©e potable, en jerrycans. Il y a, ensuite, les salles qui sont restÃ©es des salles de spectacle mais qui, avec lâ€™avÃ¨nement de la vidÃ©o, leurs gÃ©rants sentant lâ€™aubaine, se sont

adaptÃ©s Ã lâ€™air du temps pour ne proposer que ce qui est en cassette et quelles cassettes ! Ces vendeurs de rÃªves de bas Ã©tage ne se feront pas prier pour proposer tout ce qui est mÃ©diocre et surtout interdit par la morale. Le filon Ã©tait plus quâ€™intÃ©ressant puisque, avec un investissement nul, on pouvait rÃ©colter de lâ€™argent sans baisser le buste. Au fil du temps, du dÃ©placement des enjeux politiques Ã lâ€™Ã©chelle locale, de la redistribution de la rente et du laisser-aller ambiant, les lieux de projection ressembleront Ã tout sauf Ã des lieux culturels. Les bÃ¢timents tombent en ruine un Ã un et celÃ ne semble aucunement altÃ©rer la sÃ©rÃ©nitÃ© des Ã©diles locaux. Ils avaient fort Ã faire, ailleurs. Il y a bien eu quelques gesticulations mais vite retombÃ©es pour cause dâ€™accords tacites rÃ©glÃ©s par des dessous de table. Les affaires en suspens Ã la justice peuvent attendre. On continue de faire son beurre. Câ€™est tout bÃ©nÃ©fice dans des salles infestÃ©es dâ€™odeurs de fric, dâ€™urine et de moisi. Les salles louÃ©es Ã des particuliers Â« du temps de Chadli Â», prÃ©cise AÃ¢oued, Â« nâ€™ont jamais pu Ãªtre rÃ©cupÃ©rÃ©es parce que la nature du bail Ã©tait biaisÃ©e dÃ¨s le dÃ©part et parce que la magouille, dans les modes de gestion, est toujours prÃ©sente dans les rouages administratifs Â», ajoutera-t-il. Les batailles juridiques qui ont fini par opposer certains gÃ©rants Ã lâ€™Apc dâ€™Oran ne sont que de la poudre aux yeux. Â« Les histoires de loyers impayÃ©s et autres contrats non renouvelÃ©s Ã temps ne sont que prÃ©textes pour faire durer la pagaille Â», grimace notre interlocuteur. Â« On fait tout pour que Ã§a sâ€™Ã©ternise car beaucoup de gens trouvent leurs comptes dans ce pseudo imbroglio juridique Â», dira le chargÃ© de la culture qui nâ€™oubliera pas, au passage, de charger la division culturelle de lâ€™apc qui, selon lui, Â« est une immense araignÃ©e de 380 personnes perdues dans les dÃ©dales dâ€™une organisation figÃ©e Â». Â« Jâ€™ai une cagnotte de 6 milliards que je ne peux utiliser parce que, chez nous, câ€™est le rÃ¨gne de la paralysie et parce que les gens qui ont un rapport avec la culture ont peur de tourner du cÃ´tÃ© de lâ€™apc. ParalysÃ©s par une gestion obsolÃ¨te, nous ne faisons que gÃ©rer le quotidien pour ne pas dire nos carriÃ¨res de fonctionnaires noyÃ©s dans lâ€™immobilisme. Â» Pour revenir au chapitre cinÃ©ma et pour mieux Ã©tayer ses dires encore, lâ€™Ã©lu FLN nous informe quâ€™un gÃ©rant privÃ© a transformÃ© la salle quâ€™il louait en hÃ´tel et personne parmi lâ€™administration locale (sous le rÃ¨gne de Fric Bachir, lâ€™ancien wali, aujourdâ€™hui en prison) nâ€™avait osÃ© lever le petit doigt pour lâ€™en empÃªcher. Tout le monde savait et tout le monde se taisait face Ã lâ€™Ã©rection de la structure hÃ´teliÃ¨re. Â« Le permis de construire lui a Ã©tÃ© remis aprÃ¨s la construction de la structure hÃ´teliÃ¨re et câ€™est lui-mÃªme qui est venu lâ€™exiger Â», nous apprend AÃ¢oued. Â« La personne en question a rÃ©gularisÃ© sa situation et continue Ã cÃ´tÃ© de cela de gÃ©rer deux autres salles, lâ€™une fermÃ©e pour lâ€™instant et lâ€™autre faisant fonction de salle des fÃªtes pour les mariages et autres rencontres festives Ã©trangÃ¨res au monde du 7e art Â», nous apprend lâ€™Ã©lu. Le redÃ©ploiement sâ€™est fait ailleurs loin du cinÃ©ma, des arts de la culture de masse et de tout ce qui fait la citÃ©. Selon les incultes, les prioritÃ©s Ã©taient ailleurs. Nâ€™empÃªche quâ€™un brin dâ€™espoir, un petit brin, est attendu pour les prochains mois des 3 salles encore directement dÃ©pendantes des services de lâ€™APC. Le Es SaÃ¢da (le ColisÃ©e), El Maghreb,(le RÃ©gent) et El Feth (Pigalle) sont en rÃ©novation totale. Lâ€™ouverture en salle de projection cinÃ©ma de ces lieux emblÃ©matiques pour les Oranais qui avaient eu la chance de les frÃ©quenter du temps de leur splendeur, est prÃ©vue pour septembre, nous apprend AÃ¢oued. Â« Ã§a coÃ¯ncidera avec le Festival du film algÃ©rien Â», prÃ©cise-t-il. Une hirondelle fera-t-elle le cinÃ©ma ? Pas si sÃ»r dâ€™y croire dans une ville clochardisÃ©e Ã outrance et qui a oubliÃ© depuis longtemps ce que câ€™est le grand Ã©cran. Le 35 millimÃ¨tres, câ€™est dÃ©jÃ la prÃ©histoire pour les ignorants de lâ€™histoire de leur citÃ©. Enfin supposÃ©e la leur.

Bouziane Benachour

Le cinÃ©ma Ã Constantine
Sombre destin pour salles obscures

Rio Bravo, Autant en emporte le vent, Apocalypse now, Soul to soul, ou carrÃ©ment toute la sÃ©rie des

Bond, James Bond, comme dirait lâ€™espion le plus cÃ©lÃ¨bre de la planÃ¨te, et bien dâ€™autres films encore, qui avaient fait rÃªver et vibrer plusieurs gÃ©nÃ©rations en AlgÃ©rie, quitteront brusquement les grands Ã©crans pour Ãªtre Â« coincÃ©s Â» dans des cassettes VHS dâ€™abord, et autres VCD et DVD ensuite. Depuis, la magie a disparu. Et pour cause, les salles de cinÃ©ma Ã Constantine ne sont plus que ruines.

La dÃ©crÃ©pitude a ravagÃ© autant les lieux que les souvenirs. Lâ€™Oncic disparu, les APC feront dans le bricolage pour gÃ©rer des salles qui donnaient trÃ¨s souvent des films Ã guichets fermÃ©s, tant la demande Ã©tait grande, quand il sâ€™agissait dâ€™aller sâ€™Ã©vader et de se mettre dans la peau du justicier Charles Bronson ou rÃªvasser, emportÃ© par le sourire dâ€™ange de Sissi, incarnÃ© pour la postÃ©ritÃ© par Romy Schneider. Tout ce monde plein dâ€™imagination et de fÃ©erie allait disparaÃ®tre dÃ¨s que les salles constantinoises ont Ã©tÃ© louÃ©es Ã des privÃ©s qui ont en fait trÃ¨s vite des propriÃ©tÃ©sâ€¦ privÃ©es ! Â« Lors des annÃ©es 1980, lâ€™APC avait dÃ©cidÃ© de louer ou de donner, câ€™est selon, les salles de cinÃ©ma Ã des particuliers. Lâ€™erreur a Ã©tÃ© de ne pas Ã©tablir un cahier des charges et câ€™est Ã partir de lÃ que la fin du cinÃ©ma et de ses salles a commencÃ© Ã Constantine Â», nous dira Mme Bellil, vice-prÃ©sidente de lâ€™APC chargÃ©e du patrimoine. Effectivement, câ€™Ã©tait lâ€™anarchie totale qui rÃ©gnait dans un secteur jusque-lÃ culturel. Les films 35 mm cÃ©deront la place Ã la projection vidÃ©o, et les spectateurs se mÃ©tamorphoseront en de reclus emprisonnÃ©s dans la nouvelle mode des cassettes VHS. Notre interlocutrice ajoutera : Â« Tout le monde faisait ce quâ€™il voulait de ces salles. TrÃ¨s vite, ces derniÃ¨res ont Ã©tÃ© dÃ©tournÃ©es de leur vocation, et une â€˜â€™gestion libreâ€™â€™ sâ€™est instaurÃ©e suivie dâ€™une dÃ©gradation incroyable, les gÃ©rants ignorant complÃ¨tement lâ€™entretien. De plus, les responsables Ã lâ€™APC ont dÃ©cidÃ© de louer au prix fort pour certains, et Ã des prix pratiquement symboliques, pour dâ€™autres. Le rÃ©sultat a Ã©tÃ© tout simplement catastrophique puisque plus personne ne payait son loyer, mÃªme pour un prix dÃ©risoire. Et devant tant dâ€™impunitÃ©, les gÃ©rants des salles ont entamÃ© des travaux de transformation, au nez et la barbe de lâ€™APC, Ã tel point que lâ€™ABC, par exemple, sert actuellement de salle des fÃªtes. Finalement et face Ã une telle incurie, lâ€™APC a dÃ©cidÃ© de poursuivre les gÃ©rants des salles en justice. Â» Mais les choses Ã©tant ce quâ€™elles sont, les plaintes de la commune traÃ®neront pendant des annÃ©es pour enfin aboutir Ã quelques rÃ©sultats. La salle El Andalous (ex-Le Versailles), Ã Sidi Mabrouk, est redevenue propriÃ©tÃ© de la commune de Constantine depuis trois mois, Numidia (ex-lâ€™Olympia) lâ€™est aussi, depuis le 27 de ce mois de mai. Elles nÃ©cessitent dâ€™importants travaux de rÃ©fection. Le cas des salles El Anouar (ex-ABC) et Rhummel (ex-Le Royal) est toujours entre les mains de la justice. NÃ©anmoins, la rÃ©cupÃ©ration de ces biens pose un sÃ©rieux problÃ¨me aux gestionnaires de la ville. Que faire de ces salles ? Car, au sein du staff dirigeant la commune, les avis divergent sur la vocation Ã redonner aux salles de cinÃ©ma. Â« Franchement, je ne pense pas que le public soit encore intÃ©ressÃ© par le grand Ã©cran, nous dira Mme Bellil. Les habitudes ont changÃ© et les gens sont plus attirÃ©s par les chaÃ®nes satellitaires ou par les films en DVD et ne voudront sÃ»rement pas reprendre le chemin du cinÃ©ma. A mon avis, il faut dâ€™ores et dÃ©jÃ songer Ã une autre disposition pour les salles rÃ©cupÃ©rÃ©es et celles qui vont lâ€™Ãªtre. Â» Le dÃ©bat est lancÃ© au sein de lâ€™APC. M. Hazourli, vice-prÃ©sident chargÃ© de la culture, croit dur comme fer Ã la relance du 7e art Ã Constantine. Â« Ecoutez, jâ€™ai dÃ©couvert le cinÃ©ma avec la salle le ColisÃ©e (salle qualifiÃ©e dans les annÃ©es 1970 de la plus belle salle dâ€™Afrique du Nord, un fleuron du cinÃ©ma dÃ©truit il y a plus de trente ans pour des raisons qui demeurent obscures), qui accueillait un public divers. Croyez-moi, ce public existe toujours et a fait des Ã©mules. Il ne demande quâ€™Ã retourner vers le grand Ã©cran, car voir un film Ã la tÃ©lÃ©vision ne vous donnera jamais les mÃªmes sensations que celles des salles, surtout avec lâ€™avÃ¨nement des technologies nouvelles tels le son surround ou lâ€™image en trois dimensions. Je prÃ©conise la rÃ©ouverture des salles avec une pÃ©riode de grÃ¢ce trÃ¨s courte pour permettre aux amoureux des salles obscures de se rÃ©concilier avec les projections de films. Â» CÃ´tÃ© cinÃ©mathÃ¨que, celle dâ€™An Nasr est toujours fermÃ©e. Pourtant, tout a Ã©tÃ© refait Ã neuf depuis des annÃ©es, mais ses portes sont mystÃ©rieusement closes. Mme Khalida Toumi, de passage Ã Constantine en dÃ©cembre 2005, avait annoncÃ© sa rÃ©ouverture imminente, en donnant mÃªme le nom de son futur directeur qui ignorait quâ€™il avait Ã©tÃ© nommÃ© Ã un posteâ€¦ quâ€™il nâ€™avait jamais demandÃ© et dont il ne

voulait pas !

Hamid Bellagha

Posté par : alger-culture, le August 14 2007 18:13:02